

OFFRE D'EMPLOI

Intitulé du poste : **BOSCO DU PORT - AGENT DE PORT SAISONNIER**

Employeur : COMMUNE DE LA GRANDE MOTTE

Hôtel de Ville – Place du 1^{er} octobre 1974

34280 LA GRANDE MOTTE

Lieu de Travail : **PORT DE LA GRANDE MOTTE**

Capitainerie

Esplanade Maurice Justin

34280 LA GRANDE MOTTE

Département : Hérault

Date de publication 29/05/2015

Poste à pourvoir à compter du : **15/06/2015**

Contact : **M. PALLIER : 04 67 56 50 06** ou epallier@lagrandemotte.fr

Type d'Emploi : Saisonnier (juin à octobre)

Nombre de postes : 1

MISSIONS DU POSTE :

- Accueillir, informer les usagers du port en capitainerie ou abord du port - Renseignements sur les diverses prestations et ou installations de la ville de la Grande motte et de son port
- Surveillance de la zone portuaire
- Veille au respect des règlements portuaires
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Intervention ou dépannage technique succinct
- Participer à la vie du port

ACTIVITES ET TACHES :

- Principal interlocuteur des usagers, accueil en quai d'accueil ou en vigie du port, accueil extérieur et intérieur.
- Renseignements sur les différentes prestations portuaires (tarifs, procédure liste d'attente etc...)
- Rôle important de représentativité et des règles de comportement.
- Suivi gestion du plan d'eau –Pointage, arrivée et départ des bateaux
- Surveillance des règles élémentaires environnementales portuaires
- Affichage quotidien de la météo et renseignements clientèle sur ce point
- Surveillance des installations, plan d'eau, bâtiment, quais et autre zone du domaine portuaire (Accès sécurité du port...) – Rondes à pieds bateau ou véhicule régulières avec retour sur main courante et feuille de pointage.
- Mission d'assistance maritime sur le plan d'eau du port – remorquage aide à l'amarrage, pollution etc...
- Fait respecter les règlements portuaires (vitesse dans le port, pêche etc...)
- En cas d'évènement particulier (animations) est directement en charge du contrôle des zones réservées et participe à l'évènement
- En charge de la propreté du bassin avec ronde deux fois par jour sur le plan d'eau
- Sensibilisation à l'environnement avec le respect des engagements du label pavillon bleu (charte des plaisanciers équipements ports propres)

ASSURER LA SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES EN LIEN AVEC L'EQUIPE DE LA VIGIE

Application des consignes de sécurité

Premières mesures d'urgence en cas d'incendie (consignes)

Premières mesures de secours (Pompier, GD)

Rendre compte à la hiérarchie

ASSISTANCE MARITIME EN LIEN AVEC L'EQUIPE DE LA VIGIE

Veille obligatoire sur VHF et standard vigie

1^{ER} Interlocuteur du Centre Opérationnel de Secours et de Sauvetage en Mer

Respect des procédures en tel cas – fiche de recueil d'alerte maritime Primordiale - contact SNSM

RELEVÉ DE QUART – Prise ou fin de service

Rendre systématiquement compte à la hiérarchie ainsi que pour le courant à l'équipe en poste à la vigie du port.

PROFIL DU CANDIDAT :**COMPETENCES ET CONNAISSANCES**

Milieu du Nautisme

Savoir manœuvrer un bateau de servitude

Dynamisme et forte motricité

Connaissance en informatique

Droiture, sens du service public

Sens de l'accueil

Esprit d'équipe

Rigueur exigée

Bonne moralité

Connaissance sur les problématiques environnementale portuaire

Langues étrangères : Anglais écrit et parlé

DIPLOMES ET QUALIFICATIONS :

Permis côtier

Permis véhicule

Détenteur à minima du PSC 1 (premier secours civique)

Savoir nager

HO BOV électricité conseillé

Certificat de radiotéléphoniste - Conseillé

CONDITIONS ET CONTRAINTES DU POSTE :

Tenue de service Obligatoire et conforme

Rythme de travail souple lié aux pics d'activité du service

Service ouvert 7 sur 7

Tous les week-ends travaillés

Jours de repos imposés en semaine

HORAIRES :

TEMPS COMPLET – 35H par semaine

HORAIRES : 8h12h / 15h18h ou 16h19h (peut être modifié en fonction des besoins de service)

Spécificité : Travail les week-ends – repos en semaine selon besoins du service